

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

numéro
spécial-été

DU 4 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE 1994 - 24^e année - Numéro 625 - 17 F

chômage ■ expulsion ■ racisme ■ misère
exclusion ■ pauvreté ■ indifférence
totalitarisme ■ injustice ■ manipulation
solitude ■ barbarie ■ chômage
expulsion ■ exclusion

**monarchie,
justice,
liberté !**

chômage ■ expulsion ■ misère ■ exclusion
pauvreté ■ indifférence ■ totalitarisme
injustice ■ manipulation ■ solitude ■ barbarie
fatalisme ■ chômage ■ expulsion ■ racisme
misère ■ exclusion ■ pauvreté ■ indifférence

M 2242 - 625 - 17,00 F



Cherche opposition, désespérément !

Royalistes, cherchons-nous une opposition qui ait une « colonne vertébrale » parce que nous votâmes pour F. Mitterrand, ou par volonté de revanche sur une droite conservatrice souvent bornée ? Une telle attitude n'appartiendrait pas à notre tradition. Peu nous importe d'où viennent les serviteurs de l'État, dès lors qu'ils méritent ce titre. Nous voulons une démocratie vivante : elle suppose une alternance possible et des hommes de qualité, tant au pouvoir que dans l'équipe prête à prendre la relève. Or, le regard balaye en vain l'horizon politique. Certes, ici ou là, on trouve de brillantes individualités, des hommes et des femmes courageux. Mais des équipes solides et cohérentes... point. Effectuons la triste revue du personnel de l'opposition.

Au P.S., Michel Rocard se retrouve maintenant au placard dans un parti décomposé. « *Étrange personnage, toujours à contre-temps, à contre emploi, et qui demeure pathétiquement tel qu'il fut : un inspecteur des Finances au P.S.U.* » écrivait B. Renouvin en janvier de cette année (1). Cet homme s'est toujours révélé faible aux moments décisifs de sa carrière et sa méconnaissance inquiétante en matière de politique étrangère saute aux yeux de l'observateur tant soit peu averti. Quand on se veut homme d'État, on ne court pas derrière les prises de position « généreuses mais irresponsables » d'un « B.H.L. » qui vous « balade » à son gré lors d'une campagne européenne. Dès lors, au sein du P.S., les espoirs de beaucoup se reportent maintenant sur... Delors. Le seul mérite de ce faux modeste, qui attend son heure, réside dans le fait de s'être tenu à l'écart des querelles nationales. Mais pour quoi faire ? Conserver durant de longues années, à Bruxelles, la tête d'une Commission à juste titre déconsidérée parce qu'elle est devenue l'instrument d'une politique

O ! Lecteur, régulier ou occasionnel, plains le malheureux rédacteur à qui l'on a attribué une page entière de ce journal pour écrire sur l'opposition. Oui, une page ! Pour parler... du néant. Quelle gageure ! Tentons de relever le défi.



◆ *L'opposition n'est plus qu'un champ de ruines...*

vouée au libéralisme économique. Ce dernier, surtout en l'absence de toute volonté « sociale » réelle, n'est que la liberté du loup dans la bergerie.

Si l'on fait abstraction de l'extrême-droite aux idées trop connues et du populisme « de gauche » sans idées et incarné par un affairiste peu scrupuleux, que trouvons-nous hors du P.S. ?

- Un J.P.-Chevènement qui, s'il a eu le mérite de tirer - mais beaucoup trop tard - les conséquences de désaccords de fond, se trouve marginalisé pour n'avoir su incarner autre chose que le républicanisme jacobin dans ce qu'il a de plus vieillot idéologiquement, quand il n'est pas sectaire.

- Des écologistes divisés qui n'ont jamais su concevoir la politique qu'à travers ce qui ne devrait demeurer qu'une de ses composantes. Un certain « intégrisme » vert, fort ambigu, ne saurait porter l'espoir.

- Des réformateurs communistes éparpillés qui n'ont pas su, ou pu, s'organiser, faute sans doute de savoir eux-mêmes où ils en sont.

- Un P.C., toujours tiraillé entre rénovateurs et « conservateurs » qui, n'ayant pas réalisé sa propre révolution interne - un comble -, ne peut exploiter une situation qui lui serait, à bien des égards, favorable. Le « parti » n'est pas près de disparaître mais son déclin, pour ralenti ou stoppé qu'il soit, le condamne à jouer pour longtemps les utilités.

- Quant aux groupes d'extrême gauche, la personnalité sympathique d'une Arlette Laguiller ne saurait dissimuler la langue de bois, expression d'une pensée d'un autre âge.

Pourquoi ce champ de ruines ? Sans doute une des principales explications réside-t-elle dans l'adoption, en 1983, d'une politique économique rien moins que libérale. A quoi bon alors la gauche, si elle

sacrifie au monétarisme, si elle renouvelle sans cesse, et sans contrepartie, des concessions à un patronat chaque jour plus arrogant ; avec pour conséquence - entre autres - un chômage sans cesse croissant, des déshérités que l'on abandonne à leur désespoir... ? Les « affaires » - la tentation de l'argent n'épargne personne, à gauche comme à droite - sont venues s'ajouter à ce tableau.

Si la vertu est nécessaire à tous les régimes politiques, elle l'est plus encore à la gauche républicaine puisqu'elle constitue, ou qu'elle constituait, une de ses références idéologiques. Combien de temps dure une République sans vertu ? Que faut-il entendre par ce mot ? Non seulement l'honnêteté et l'intégrité morale. Mais aussi le sens de la chose publique - la *res publica* - ayant préséance sur l'esprit de parti et les ambitions personnelles. C'est dans ce domaine que l'opposition - comme la majorité - a le plus failli. Rememorons-nous simplement le duel Rocard-Fabius pour la prise du contrôle de « l'appareil » du parti socialiste il y a un an. Ou la bien curieuse façon dont beaucoup de socialistes ont jadis « soutenu » Edith Cresson lorsqu'elle était Premier ministre...

Pour l'essentiel, depuis 1792, la France n'a pas progressé par réformes, mais par révoltes ou révolutions ; faute d'un véritable arbitre respecté de tous et capable de canaliser les volontés de changement, tout en préservant ce qu'il y a de vivant dans une véritable tradition. Il y a danger pour la démocratie lorsqu'il n'existe pas d'alternative à la majorité en place, au sein de la classe politique. Dès lors, toutes les aventures deviennent possibles, du populisme... à la révolution.

Citoyens du vieux Pays, réveillez-vous ! Il est plus tard que vous ne pensez...

Alain SOLARI

(1) *Royaliste* n° 614 « La grande transformation ».

ÉDITORIAL

De toutes les familles politiques du pays, les royalistes attendent beaucoup - pour la France qu'elles se doivent de servir, et pour leur propre tradition car c'est dans l'écoute et le dialogue que l'on trouve la vérité sur soi-même.

Telle est l'attitude, telle est la méthode auxquelles nous sommes restés fidèles depuis plus de vingt ans, et qui se fondent sur une conviction fondamentale : la France n'appartient à personne, elle est le bien commun dont chaque citoyen et chaque famille d'esprit doit avoir le souci.

Qu'on ne croie pas, cependant, que nous trouvions notre confort dans l'eau tiède du consensus verbal. Nous attendons trop des familles politiques de notre pays pour ne pas être à leur égard d'une nécessaire sévérité. Droite, gauche, nous les passons au crible, selon la fidélité que les divers partis doivent à eux-mêmes, selon les engagements qu'ils ont pris devant la nation. La pointe plus dure encore que nous réservons à la droite plus ou moins extrême procède du même état d'esprit : nous croyons trop aux valeurs pour ne pas fustiger ceux qui les manipulent, nous aimons trop notre pays pour l'abandonner aux imposteurs du patriotisme.

Nous convions nos lecteurs à ces débats parfois vifs, dans lesquels s'affirme notre projet de justice et de liberté.

Bertrand RENOUVIN

Dictionnaire de l'incapacité

Avant d'entrer à Matignon, M. Balladur avait publié un *Dictionnaire de la réforme*. Nous offrons à nos lecteurs la suite de l'ouvrage, en forme de contrepoint.

Par ordre alphabétique, reprenons les grands mots des discours balladuriens... qui n'ont pas fourni de grands remèdes :

Compétence - La noblesse d'État est par définition compétente, surtout lorsqu'elle se situe à droite de l'échiquier. Mais M. Balladur fait quant à lui n'importe quoi : il change trois fois de politique économique entre mars et août 1993, le franc essuie ensuite une tempête catastrophique (due notamment aux imprudences du ministre des Finances), le déficit budgétaire ne cesse de se creuser en raison des largesses pré-électorales de la nouvelle majorité, et la dette publique augmente dans des proportions inquiétantes. Naguère, c'était la gauche qui vidait les caisses. Maintenant, c'est la droite qui fait valser l'anse du panier.

Dialogue - M. Balladur s'est présenté comme un homme ouvert au dialogue social, et les tables rondes se sont multipliées. En vain. L'automne et l'hiver derniers ont été marqués successivement par la grève d'Air France, par le mouvement (aux allures insurrectionnelles) des marins-pêcheurs, par l'immense manifestation pour la défense de l'école publique, par le mouvement de protestation contre le SMIC-jeune camouflé en Contrat d'Insertion Professionnelle. Le Premier ministre en a conclu que la société française ne voulait pas se réformer. Erreur : les Français concernés ne veulent pas des réformes libérales, qui ne font qu'aggraver la crise économique et sociale. Surtout quand ces réformes sont présentées de façon mensongère, par des ministres arrogants, qui veulent ignorer le poids symbolique et les conséquences humaines des mesures

concoctées par leurs services et par les groupes de pression.

Diplomatie - Un succès à l'arraché sur le dossier du GATT, que nous ne contesterons pas à M. Balladur, mais qu'il lui faut partager avec MM. Mitterrand, Juppé et Toubon... Quant aux initiatives diplomatiques de Matignon, elles se sont jusqu'à présent traduites par une faute majeure (la dévaluation du franc CFA qui appauvrit les populations africaines et qui place les pays amis de la France entre les mains du Fonds Monétaire International), par une humiliation sur la scène internationale (le désastreux voyage en Chine, où M. Balladur n'a cessé d'être défié dans le domaine des Droits de l'homme sans réagir fermement) et par un monumental cafouillage en Arabie saoudite : M. Balladur, parti signer des contrats dont personne n'était informé, en est revenu les mains vides.

Honnêteté - Celle de M. Balladur n'est pas en cause, mais certains de ses ministres semblent impliqués dans de vilaines affaires (financements occultes, trafics d'influence...) comme de vulgaires ministres de gauche. Fidèles à notre attitude, nous n'exploiterons pas la mine des scandales. Mais que justice soit faite, et qu'on ne joue plus, à droite, aux professeurs de vertu.

Impartialité - On nous avait promis « l'État impartial ». Nous avons eu la colonisation de la fonction publique et des grandes entreprises par le clan balladurien (à un rythme et dans des proportions jamais vus), les cadeaux faits au patronat (sans aucune incidence sur le niveau des investissements), la montée en puissance des groupes de pression (ils ont obtenu en juin l'assouplissement des mesures anti-

corruption), l'éviction du patron de Canal Plus, et la transformation des principales chaînes en officines de propagande gouvernementale - à tel point que le Conseil supérieur de l'Audiovisuel a émis de vives mises en garde.

Majorité - Chef naturel de la majorité parlementaire, M. Balladur se devait de maintenir l'union de celle-ci et de conduire son candidat à l'Élysée. Le Premier ministre préfère conquérir l'Élysée pour lui-même et rompt ainsi l'unité du RPR. Et sa stratégie calamiteuse pour les élections européennes plonge la droite dans la pire des confusions : deux courants national-populistes (Le Pen et de Villiers), plusieurs candidats de la majorité en 1995 et des rivalités qui s'exacerbent. C'est ce qui s'appelle gâcher une victoire - pourtant écrasante.

Réformes - Celles dont se flatte le gouvernement sont désastreuses à moyen terme. L'autonomie de la Banque de France prive l'État d'une partie de ses moyens d'action économiques et monétaires. Les privatisations cassent l'appareil industriel et détruisent le modèle d'économie mixte qui a fait la puissance industrielle de notre pays et qui lui a donné son efficacité dans les relations économiques internationales. M. Balladur fait une politique à courte vue : celle de ses préjugés libéraux, et de ses amis politiques. N'oublions pas le déshonneur de la législation xénophobe, dont nous parlons par ailleurs.

Confiance - J'allais oublier ce mot magique de l'été dernier. Il est vrai qu'il n'est plus guère prononcé. A la confiance, a succédé la désignation. Puis le temps des révoltes. Maintenant c'est l'attente, marquée par une conviction : ce qui caractérise M. Balladur, c'est l'incapacité.

Sylvie FERNOY

Valeurs

Populisme : à manier avec des gants !

Retour aux valeurs. Lesquelles ? Les vraies. Celles du bon vieux temps. La France du travail honnête, de la famille unie, des francs patriotes, des foules recueillies du dimanche matin.

Comme Jean-Marie Le Pen, Philippe de Villiers joue sur du velours : qui oserait être contre cette image sympathique de la France traditionnelle ? Des voyous ! Des mécréants ! Des débauchés ! Plus simplement ceux qui connaissent assez l'histoire de France pour se méfier de cette image traditionnelle de la France sympathique : on ne sait jamais à quelle époque précise ces belles valeurs régnaient sur la douce France ; on oublie les ouvriers exploités par les bien-pensants, le désordre des familles (des familles royales notamment) à tous les siècles, les dévoiements et les trahisons des professionnels du patriotisme - dans les années quarante tout particulièrement.

Souvenons-nous aussi que les défenseurs patentés des valeurs vivent dans l'ambiguïté et les alliances contre-nature. La Révolution nationale du maréchal Pétain exploite la fibre corporative et régionaliste mais s'appuie sur la technocratie de l'époque et sur ce fiéffé politicien de Laval. Le Pen le super-patriote a successivement courtoisé les « *Republikaner* » allemands (dirigés par un ancien SS) et les néo-fascistes italiens. De Villiers le protectionniste a fait carrière dans un parti qui professe le libéralisme économique...

Défendre les valeurs, c'est d'abord les protéger contre les manipulateurs.

Jacques BLANGY

Finalement, Paul Amar avait raison. Les gants s'imposaient. En offrir à MM. Le Pen et Tapie pour leur débat lors de la campagne pour les élections européennes était sans doute une atteinte à la pudeur de la télé démocratie, mais symboliquement, quelle justesse !

La suite de la confrontation ne s'est-elle pas d'ailleurs ressentie de l'exorcisme ? Une fois énoncée leur violence, les champions se sont flétris comme des salades, tassés comme des poupées de chiffon.

Le gant de boxe - son poing fermé de foetus régressant - mériterait une analyse spectrale : c'est un emblème qui en dit long sur les populismes et leurs variantes. Brutal, atrophié du doigt, incapable de s'ouvrir, il est un condensé de peur et d'impuissance, de culpabilités et de révoltes, de nihilisme politique et de mort du droit.

La peur. Le populiste prospère de la menace ouverte ou latente. Trembler l'exalte, effrayer le conforte. Sa crédibilité vient d'abord de ce qu'on lui prête de volonté de puissance et de capacité à nuire. Son influence dépend de la rapacité dont on le soupçonne. Sa popularité se compte sur ses dents. A condition qu'après les avoir montrées il en use contre l'Ennemi dont lui seul sait la menace. Sans ennemi dénonçable, le populiste n'a pas son profil de chef ; il lui faut une cinquième colonne d'espions, d'étrangers violents, de juifs intrigants ; il faut à ce héros altier un ignoble adversaire. Ignoble si possible héréditairement plutôt que pour des raisons idéologiques que le populiste juge accessoires et relatives. Donnez-lui une franche différence ethnique ou religieuse, une couleur de peau indélébile, une langue bien étrangère, une ombre de frontière, il vous en extraira de l'identité nationale à défendre. En somme, pour lui Jeanne d'Arc, parce qu'elle n'est ni nègre, ni juive, ni musulmane, donne une image agréée de la France. Un populiste est patriote et

contraire, pour ne pas se retrouver pointé par lui-même comme bouc émissaire.

La faute. Le populiste est syco-phante par vocation : ON lui a volé des figues ou des pommes et il le hurle. Pas question de combattre l'injustice en tant que telle mais de



récriminer contre cette entourloupe-ci, cette combine-là, en se proclamant dindon d'un monde piégé contre sa personne. Chômeur ou exploité, le populiste récuse l'alternative économique ou sociale qui entraînerait à une lutte révolutionnaire. L'important est d'être victime, et qu'il y ait des salauds à qui s'en prendre. Salauds de pauvre envergure, indéfendables, expulsables à chaque instant, cibles rêvées des « y a qu'à » de bistrot et de tribune. Le populiste ne combat pas des systèmes mais des complots, il ne s'en prend pas aux puissants mais aux « parasites » qu'il désigne du menton aux amateurs de ratonnades. Il encourage des révoltes, certes, mais conservatrices. C'est un écologiste du coup de balai. Toute son aspiration est tournée vers le ménage.

La mort du droit. Il va de soi que le chef populiste n'est pas un dirigeant politique comme les autres : il vient d'ailleurs. Sa légitimité

repose sur cela qu'il n'appartient pas au système, pourri par nature. Il ne lui convient pas de s'inscrire dans l'opposition à une majorité au pouvoir. Il lui faut constituer à lui seul (en communion avec chacun de ses électeurs personnellement) l'Opposition à toutes les entités et classes politiques responsables de l'état du monde. Le populiste se réclame de l'auguste principe d'extériorité par transcendance. Il peut être un escroc, un parjure, un gangster, il sait qu'a beau mentir qui vient de loin : rien ne l'oblige en droit à l'égard de la cité présente qui est à ses yeux une jungle. S'il s'y soumet, c'est par opportunité locale et temporaire. Il est le chevalier blanc. Il se réclamera, César, de la légitimité d'être venu, d'avoir vu et vaincu. L'élection ne lui apportera que la confirmation de l'élan qui le porte, un signe que le peuple se rallie à lui. Peut-être, bien au delà des petites complaisances électorales communes à tous, est-ce là une définition plus juste du démagogue. Si le populiste adore en appeler au référendum, c'est qu'il affectionne les questions dont il est la réponse, et parmi elles la plus belle serait une clameur en faveur de la peine de mort... Son crédit se nourrit aisément du discrédit où s'enfoncent les questions politiques puisqu'à lui, aucun critère de moralité courante ne s'applique : il est à part. Privé de sens de l'histoire et d'intérêt pour elle bien qu'il la courtise, orphelin et bâtard, aussi bien prolétaire en guenilles que laquais en livrée, toute son ambition est de se faire oindre comme légitime sans concéder au Droit.

Sous des angles divers, il y a de tout cela en Jean-Marie Le Pen, Philippe de Villiers et Bernard Tapie. Le cumul des voix qui sont allées vers eux aux élections européennes - 35 % - traduit le redoutable désarroi de la France.

Luc de GOUSTINE

Xénophobie d'État

Le dispositif xénophobe mis au point par l'actuel gouvernement nie les traditions françaises, les valeurs républicaines et les intérêts de notre pays.

Les « lois Pasqua » n'ont pas encore une année d'existence, mais le bilan peut en être dès à présent établi : il est négatif sur toute la ligne, même au regard des objectifs que le ministre de l'Intérieur s'était fixés :

Objectif politicien : faire reculer le national-populisme, en montrant que la fermeté de la « droite civilisée » est suffisante pour répondre aux attentes du courant xénophobe. Résultat ? Les élections européennes ont montré que le Front national demeurait solidement implanté et qu'il ne repassait pas au-dessous de la barre des 10 %. Les mêmes élections ont fait apparaître un deuxième courant national-populiste autour d'un Philippe de Villiers qui, sous couvert de retour aux valeurs traditionnelles, professe un léninisme simplement recouvert d'un vernis mondain.

Objectif sécuritaire : ramener l'ordre dans les rues et faire respecter partout la loi. Résultat : jamais il n'y a eu autant de révoltes dans les quartiers déshérités des banlieues - révoltes provoquées par l'exclusion sociale que la législation xénophobe vient encore renforcer. Faut-il répondre par une répression accrue, par une législation encore plus sévère ? Les révoltes deviendraient plus nombreuses et plus dures puisqu'elles ne sont pas la conséquence de l'immigration, mais le résultat de la misère matérielle et morale.

Objectif d'intégration : aux dires de M. Pasqua, l'expulsion des immigrés clandestins permet l'intégration des populations entrées en France légalement et installées régulièrement dans notre pays. Pur et simple mensonge : en durcissant les conditions de séjour des étrangers, en rendant plus difficile l'accès à la nationalité française (déclaration

obligatoire à l'âge de 18 ans, délai allongé de six mois à un an pour la naturalisation par mariage) les lois Pasqua fabriquent chaque jour de nouveaux clandestins - au sein de populations qui étaient déjà intégrées ou en voie d'intégration rapide. Et le laxisme à l'égard des employeurs de main d'œuvre clandestine - véritables négriers des temps modernes - rend particulièrement odieuses les rododromes sur le durcissement des conditions d'entrée en France. Ainsi, M. Pasqua perd sur tous les tableaux : celui de l'efficacité administrative, celui de la manoeuvre politique, et celui du respect des personnes.

*

Car le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre qui a entériné sa politique ne se trompent pas seulement de méthodes et d'enjeux : ils violent les principes fondamentaux de la nation française, ils renient les valeurs de la civilisation qu'ils affirment défendre. La droite ne cesse de dire qu'elle est là pour préserver l'identité de la nation, et que sa mission historique est de promouvoir les « vraies valeurs », c'est-à-dire les valeurs traditionnelles. Ces thèmes intéressent tout particulièrement les royalistes, qui s'appuient justement sur les traditions nationales et qui s'y connaissent en matière d'identité. Or les royalistes constatent que MM. Balladur et Pasqua, tout comme MM. de Villiers et Le Pen, contredisent par leurs actes le discours moral qu'ils tiennent par ailleurs. Quelques exemples majeurs :

- Quand M. Balladur refuse qu'on devienne français « par accident », il renie une conception fondamentale dans la civilisation judéo-chrétienne qui tient pour essentiel le fait d'être homme, et pour accidentel le

fait de naître dans telle ou telle collectivité. Faute d'avoir réfléchi à la portée de ce qu'il dit, le Premier ministre rejoint ainsi une conception ethnique de la nation, dans l'oubli de notre droit traditionnel de la nationalité.

- Dans la France capétienne, l'appartenance au royaume est fondée sur le principe du droit du sol : l'enfant qui naît en France, même de parents étrangers, devient immédiatement français. Cette conception traditionnelle a été maintenue par les républiques successives sous des formes juridiques de plus en plus complexes mais sans que le principe soit entamé. Le fait d'exiger une démarche volontaire à l'âge de dix-huit ans rompt avec cette tradition et crée dans le pays une ségrégation intolérable entre les enfants des mêmes écoles et des mêmes quartiers.

- Dans les sociétés traditionnelles, l'hospitalité est un principe sacré selon lequel tout voyageur, tout étranger, doit être accueilli et protégé. Notre Déclaration des droits de l'homme, référence de la monarchie constitutionnelle de 1791 puis des régimes républicains, a érigé cette tradition au rang de nos valeurs suprêmes. Les restrictions au droit d'asile violent à la fois la coutume et les principes fondamentaux du droit.

- La droite, qui se dit soucieuse de la culture française nuit à son développement en la privant des apports extérieurs qui lui sont indispensables (parmi les immigrés qu'on refuse ou qu'on rejette il y a beaucoup d'étudiants et d'intellectuels). Ce faisant, elle porte atteinte au rayonnement de la France et, notamment, à la francophonie.

Abroger les lois Pasqua : une nécessité pour tous ceux qui ont le souci de la tradition nationale et de l'avenir du pays.

Annette DELRANCK

Le livre de la princesse Chantal de France

Princesse et citoyenne



Bousculant les préjugés, la princesse Chantal de France porte ici un regard empreint de simplicité sur son pays en crise, sur l'Europe de l'après-communisme, sur la misère, la violence économique et sur toutes les contradictions de l'époque. Elle esquisse un projet de société et montre la possible synthèse entre tradition et modernité.

BON DE COMMANDE

Nom/Prénom :
Adresse :
Code/Ville :

commande et de « Princesse et Citoyenne » au prix de 140 F (prix franco) et joins le règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris.

Lutter contre le chômage et la pauvreté

A lors que son séjour à Matignon touchait à sa fin, Michel Rocard saisissait le Conseil économique et social (CES) d'une étude sur l'efficacité des politiques publiques entreprises pour lutter contre la grande pauvreté.

Dès les premières réunions de travail, la section sociale dudit conseil se trouva très embarrassée : ne disposant pas d'une définition satisfaisante de la grande pauvreté, elle était dans l'incapacité de répondre à la question posée. Avec l'aide de partenaires comme le Ministère des Affaires sociales, le CREDOC, le Commissariat général au plan, elle mit au point un questionnaire destiné à des enquêtes de terrain auprès de personnes victimes de la grande pauvreté. Le CES est désormais en possession d'un outil statistique que le monde entier doit lui envier et de 750 réponses capables d'éclairer ses lanternes. D'ici la fin de l'année, suite à leur analyse, un rapport sera rédigé et remis au gouvernement.

Certes la mise au point de cette grille est utile d'un point de vue sociologique, pour savoir, en cette fin de XX^e siècle, en France, qui sont les pauvres, comment ils survivent, comment ils en sont arrivés là, mais il est tout de même frappant de constater que, pour se prononcer sur les raisons de l'échec des politiques publiques en matière sociale, l'étude soit conduite indépendamment d'une réflexion sur la politique économique des gouvernements qui se sont succédés depuis 1983.

Le rapprochement n'est peut être pas scientifique, mais on peut d'abord constater que les pauvres n'ont jamais été aussi nombreux qu'en période de chômage. L'histoire des récentes crises aux quelles le capitalisme a été confronté en atteste (voir la crise de 1929). On peut, ensuite avancer, que pendant les périodes de croissance, la pauvreté a plutôt tendance à diminuer (voir les Trente glorieuses). On peut, enfin, en conclure que l'austé-

Décidée par les socialistes, la politique d'austérité est largement responsable de l'augmentation du chômage et du développement de la pauvreté.



◆ Une pauvreté visible à tous les coins de rue.

rité a sa part de responsabilité dans l'existence d'un chômage important et, par conséquent, d'un accroissement de la pauvreté.

Cette politique de rigueur à laquelle eut recours le gouvernement Mauroy en 1983, avait pour objectif de remédier à la dégradation de notre économie consécutive à la relance ratée de 1981. Les raisons de cet échec tiennent essentiellement à la mauvaise appréciation par les socialistes de la situation internationale, et de l'importance de la contrainte extérieure. L'ouverture des économies réduisait, en effet, l'impact de toute politique expansionniste. Les mesures pouvant faciliter la reprise et gonfler les carnets de commande des entreprises françaises ont, ainsi, été partiellement détournées de leur objectif initial au profit des entreprises étrangères. D'où une augmentation des importations et du déficit commercial. Dès lors, l'unique salut des entreprises résidait dans l'amélioration de leur compétitivité, donc une baisse des salaires.

Dans la logique libérale, cet effort devait conduire à la réduction du

chômage : les entreprises ayant retrouvé leur compétitivité et des débouchés sur les marchés extérieurs, les commandes auraient dû affluer. Il n'en fut rien. D'une part, parce que tous les pays adoptèrent la même politique. Ensuite, parce que la baisse des salaires découragea la demande, ce qui eut des répercussions négatives sur l'offre (la production des biens) et contribua à l'augmentation du chômage. C'est ce que les économistes appellent la désinflation compétitive dont les dégâts ont été amplifiés par la politique du franc fort. Voilà pourquoi votre fille est muette, voilà pourquoi l'économie mondiale en général - et française, en particulier - est mal en point.

Or, aujourd'hui, la seule solution que trouvent l'OCDE et les gouvernements conservateurs est de supprimer le SMIC. « *Les tenants de cette idée*, disait Galbraith dans un entretien accordé au journal *Le Monde* le 29 mars 1994, *veulent, en fait économiser de l'argent ; leur argument est un habillage superficiel de la traditionnelle exploitation des salariés (...)* Je ne crois pas que

le salaire minimum ait un grand effet sur la localisation des entreprises ».

En début d'année, il était de bon ton de prévoir un léger frémissement des économies occidentales. Or, la montée des taux d'intérêt aux États-Unis, provoquée par la peur panique que la reprise ne relance l'inflation, y a mis un terme. Or, poursuivait Galbraith, une telle attitude est « *prématurée et totalement stupide, inexcusable. Je préconise une politique de détente monétaire jusqu'à ce que la reprise soit beaucoup plus forte. Même au prix d'un petit peu d'inflation* ». La suite des événements a montré que le grand économiste américain avait raison !

Enfin, il conviendrait, pour lutter contre le chômage et la pauvreté, d'utiliser cet instrument de politique économique que constitue le déficit budgétaire (1). Celui-ci a mauvaise presse car on a tendance à confondre la gestion du porte-monnaie de la ménagère et celle du budget de l'État. D'autre part, comme le confiait Galbraith, toujours au *Monde* : « *Lorsque le chômage devient massif, il est économiquement plus rationnel de créer de la richesse en donnant du travail aux gens, que d'en perdre en les laissant chômer* ». Et puis, le déficit budgétaire peut être, en partie résorbé par une réforme du système fiscal efficace et progressive. Laissons une nouvelle fois la parole à Galbraith : « *Un système fiscal progressif garantit un flux de demande global* ».

Ces différentes propositions ne sont pas exclusives de toute autre, mais elles constituent un minimum. Et s'il est nécessaire de souligner l'importance d'une bonne politique sociale, il ne faut pas perdre de vue que, dans le contexte actuel, celle-ci ne peut être que curative, alors qu'une bonne politique économique est préventive.

Patrice LE ROUÉ

(1) Cf. *Royaliste* n° 591 entretien avec A. Grébine « Les conditions de la croissance ».

Des choix nécessaires

Plus ou moins d'Europe. Question de dosage. Toujours plus, les peupliers monteraient jusqu'au ciel.

A mesure que s'étend la démocratie universelle (187 États membres aux Nations Unies avec la même voix), des voix s'élèvent pour recréer des aristocraties, des hiérarchies, des degrés. Des assemblées deviennent trop nombreuses ou trop disparates et les problèmes envahissent alors les Conseils qui, à leur tour, sont requis de s'élargir (le Conseil de Sécurité de 15 à 20 membres, la Commission Européenne de 12 à 17). Les centres de décision échappent à mesure que l'on s'en rapproche. Un pays jusqu'alors de second rang accède au Conseil d'en haut, mais son arrivée paralyse celui-ci et la décision émigre ailleurs, toujours plus haut, dans un trou ouvert sur le ciel.

Ainsi se trouve posé dans l'organisation du monde le problème de l'unique. La distinction de Montesquieu entre le despotisme et la monarchie en relation à l'étendue du territoire demeure d'actualité. Il faut quitter le despotisme de l'illimité et de l'indéterminé et revenir au sens monarchique des limites pour bien gouverner.

Faute d'un principe interne d'ordre et de hiérarchie, le monde oscille entre des forces qui savent trop bien ce qu'elles veulent et d'autres qui ne savent plus vouloir. On critique les Nations Unies comme l'Europe pour leur absence de motivation et leur impuissance. L'élargissement

ou la réforme des institutions ne sont pas des fins en soi. Tout se passe comme si c'était pourtant le cas, non pas par absence de volonté comme on le dit, mais par une volonté de stabilité, de conservation à tout prix comme celle qui s'est manifestée dans le pacte de stabilité proposé par M. Balladur. Ce n'est pas un hasard si les deux régions du globe où cette volonté prédomine, l'ex-Europe de l'Est et l'Afrique, concentrent le plus grand nombre de casques bleus, forces dites de maintien (sic) de la paix, et d'agences du FMI, qui imposent l'ajustement (sic) monétaire plus que structurel, deux facettes d'un même jeu à somme nulle. On ne se satisfait nulle part des frontières actuelles et c'est tout le système des Nations Unies qui est à revoir. L'Europe peut en montrer le chemin.

L'élargissement et la réforme des institutions, qui vont occuper les débats jusqu'à la conférence intergouvernementale de révision des traités en 1996, doivent se faire en fonction d'un projet intérieur et extérieur et non par goût des systèmes bien faits, stables, achevés, définitifs, que l'on reproche souvent à la pensée constitutionnelle française.

Un projet intérieur : l'Europe sociale, envers de l'ajustement monétaire. Si l'élargissement aux pays scandinaves et aux pays de l'Europe centrale et orientale a un

sens, c'est pour que soient pris en considération, dans un cas le modèle social démocrate, dans l'autre le retour des anciens communistes par la voie des urnes. Si la réforme des institutions a un sens, c'est pour que s'exprime au Parlement une volonté authentiquement démocratique et s'y dégage une majorité sur des bases politiques réellement transnationales.

Un projet extérieur : la puissance, dont le maintien de la paix n'est qu'un alibi. Si l'élargissement à l'Autriche et à la Finlande, pays « neutralisés » par l'Union Soviétique, pays frontaliers, l'un du rideau de fer, l'autre de la Russie, a un sens, c'est pour que soit nettement marquée la séparation entre l'Union Européenne et ce qui n'est pas elle, c'est-à-dire la Russie, même si ceci n'exclut ni coopération, ni partenariat. Si la réforme des institutions a un sens, c'est pour resserrer dans cette optique le processus de décision politique par la reconnaissance d'un rôle spécifique des grands pays, notamment à travers une présidence prolongée et la clarification des compétences entre commission, conseil des ministres et conseil des chefs d'États et de gouvernements.

Entre l'Europe sociale et la puissance, tout se passe comme s'il fallait choisir entre deux idées ou idéologies de gauche et de droite et que l'on ne puisse poursuivre les deux à la fois, pour des raisons financières ou institutionnelles. Comment vouloir à la fois plus de démocratie et plus d'autorité, plus de membres et moins de présidences. Il le faudra bien si l'on veut que l'Europe ne soit pas un échec. Le compromis n'est plus possible, soit que l'on choisisse l'un contre l'autre, soit que plus probablement on fasse un peu des deux au rabais. Il faut vouloir les deux d'un même élan parce qu'ils sont fondamentalement complémentaires.

Yves LA MARCK

ROYALISTE n'est vendu que par abonnement.

Profitez de notre offre exceptionnelle de trois mois d'essai gratuit.

Voir page 15

Comte de Paris Général de Gaulle

DIALOGUE SUR LA FRANCE

Correspondance et entretiens 1953-1970



Pour une lecture de 100 ans

RAYARD

On trouvera dans cet ouvrage la correspondance et les comptes rendus des entretiens entre le général de Gaulle et le comte de Paris entre 1953 et 1970.

Ces documents éclairent d'un jour nouveau les rapports entre les deux hommes et permettent de préciser comment et dans quelles conditions le général de Gaulle a songé à faire du comte de Paris son successeur.

La haute tenue des propos et l'élévation de pensée des deux interlocuteurs, mus l'un et l'autre par la même passion de la grandeur de la France, restent un exemple et une source de réflexion pour le lecteur d'aujourd'hui.

BON DE COMMANDE

Nom/Prénom :

Adresse :

Code/Ville :

commande en. de « Dialogue sur la France » au prix de 136 F (prix franco) et joins le règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris

BLANDINE KRIEGEL

« Etre républicain ET monarchiste »

● **Royaliste :** L'histoire de l'idée républicaine commence-t-elle avec la Révolution française ?

Blandine Kriegel : Certains le pensent. Au moment du bicentenaire, beaucoup d'historiens ont expliqué que, avant la proclamation de la République, en 1792, il n'y avait pas de républicains. L'idée républicaine en France serait donc née par génération spontanée, ce qui me paraît très contestable comme je vais le montrer en évoquant une deuxième thèse sur l'origine de la République :

Certains historiens estiment que le point de départ de la République se trouve dans le Saint-Empire romain germanique. A la différence de ce qui s'était produit dans l'Antiquité, la République et l'Empire ne seraient plus depuis l'An Mil des institutions opposées, mais des séquences reliées l'une à l'autre. Cette thèse est peu connue en France mais elle s'est largement imposée en Allemagne et en Italie depuis le XIX^e siècle : pour les historiens de ces pays, le Saint-Empire romain germanique aurait constitué une structure porteuse pour la République en raison de la faiblesse d'un pouvoir impérial et de l'organisation décentralisée des territoires qu'il fédérait.

Cette vision de l'histoire s'appuie sur des éléments de fait : il est vrai que, à Florence, à Venise, à Amsterdam, à Hambourg, et dans bien d'autres cités italiennes, allemandes et hollandaises, la République renaît sur le terrain impérial, où se développe l'enseignement du droit romain et où s'affirme l'unité spirituelle de l'Occident. Pourtant, cette interprétation a été radicalement contestée à la fin du siècle dernier et au début du XX^e siècle par des historiens anglais (par exemple Maitland et Pollock) et français comme Fustel de Coulanges. Ces historiens sont à mes yeux beaucoup plus pertinents que leurs collègues ita-

liens et allemands : ils permettent de comprendre la césure entre les nations d'Europe de l'Ouest et les empires du centre et de l'Est européen, et ils expliquent des faits qui sont négligés par la thèse italo-allemande.

Les écoles historiques française et anglaise montrent, que dans les monarchies nées du démembrement de l'empire carolingien, la République s'établit par l'alliance entre les monarchies et les communes. Or cette alliance se noue contre le Saint-Empire, et plus précisément contre le projet impérial de vassalisation des monarchies. Certes, le développement de la République est différent selon les pays : en Angleterre, on voit s'affirmer un État de justice alors qu'en France l'État de justice se transformera en État administratif. Mais nous observons dans les deux cas l'essor de l'État centralisé et l'essor des libertés publiques, par la Grande Charte de 1215 en Angleterre, par les droits que le roi de France reconnaît aux communes au Moyen-Âge.

● **Royaliste :** Dans cette perspective, où situer le développement des cités-État républicaines ?

Blandine Kriegel : Du côté des monarchies nationales. Machiavel propose pour l'Italie l'exemple franco-anglais, c'est à dire l'établissement de la République par l'action d'un prince. Malheureusement, le destin républicain des cités-État italiennes a été écourté parce qu'elles étaient insérées dans les structures impériales, alors que le développement républicain a été conforté en Grande-Bretagne, en Hollande et en France.

● **Royaliste :** En quel sens peut-on dire que les monarchies française et anglaise sont républicaines ?

Blandine Kriegel : C'est un fait que le droit politique républicain

commence son développement dans le cadre monarchique au moment de la Renaissance. Mais il faut bien voir que les penseurs républicains de cette époque, et tout particulièrement Jean Bodin, l'auteur des *Six Livres de la République*, n'inventent pas l'idée républicaine ; ils la redécouvrent dans la philosophie antique - chez Cicéron, Tite-Live, Tacite, et avant tout chez Aristote. Dans *La Politique*, Aristote montre que la République définit l'objet du pouvoir - l'intérêt général, le bien commun - mais pas le régime du gouvernement. Est républicain le gouvernement qui a en vue l'intérêt général, et la monarchie peut être républicaine dès lors que le monarque vise effectivement cet intérêt général. On peut donc être républicain et monarchiste, puisqu'il s'agit de deux domaines différents, de deux questions qui ne sont pas du

même ordre : avec la République, nous savons pour quoi, en vue de quoi le pouvoir est exercé. Mais si nous nous demandons par qui le pouvoir est ou doit être exercé, nous pouvons avoir une réponse monarchique (il y a un détenteur du pouvoir), ou aristocratique (quelques détenteurs du pouvoir) ou démocratique (le plus grand nombre exerce le pouvoir).

La réflexion aristotélicienne a été reprise par les penseurs politiques de la Renaissance, qui se sont définis à la fois comme républicains et comme monarchistes. Mais il faut souligner que cette reprise n'est pas complète : ces penseurs de la Renaissance vivent dans une société chrétienne, ils sont profondément influencés par les Écritures et ils rompent totalement avec le paganisme antique.

● **Royaliste :** Sur quels points les légistes français et anglais s'opposent-ils aux partisans de l'Empire ?

Blandine Kriegel : Sur la question de l'héritage de la Rome antique, et plus précisément sur la question du droit romain. Les légistes du Saint-Empire reprennent les grandes oeuvres du droit romain et les intègre à la chrétienté médiévale. Au contraire, les légistes anglais et français combattent le droit de la Rome impériale : dans un premier temps, ils s'efforcent de lui opposer le droit de la République romaine puis, sur la recommandation de Michel de l'Hospital, le droit romain est rejeté dans son ensemble parce que c'est le droit d'une civilisation païenne qui a justifié l'esclavage au nom d'une différence essentielle entre le citoyen et l'esclave. D'où la relégation du droit romain, qui durera jusqu'à Louis XIV.

Cette opposition sur les sources du droit et sur les principes juridiques permet de comprendre l'histoire de l'Europe et la césure qui marque notre continent. Au centre et à l'Est, des Empires féodalisés persistent jusqu'au XX^e siècle : ils permettent que soit rétabli le servage au XVI^e siècle et ne cessent d'affirmer le droit de conquête qui maintient une logique de violence dans le domaine international. En Europe de l'Ouest au contraire, les États - ces monarchies républicaines que nous évoquons tout à l'heure - président à l'élaboration d'un droit politique autonome, un droit public républicain qui se déploie progressivement sous ses différents aspects : droit de l'État, droits de l'homme, droits des citoyens, droits de la nation.

● **Royaliste :** Pourriez-vous évoquer quelques aspects de ce droit politique républicain, tel qu'il s'affirme dans le cadre de la monarchie française ?

Blandine Kriegel : En ce qui

concerne le droit politique, c'est Jean Bodin qui énonce le principe de souveraineté de l'État, qui est la pierre angulaire de ce que nous dénommons aujourd'hui État de droit, ou État républicain, c'est-à-dire l'État qui vise le bien vivre, l'intérêt général, le bien commun et qui, par conséquent, fonctionne selon le droit. Ce principe de souveraineté signifie que l'État affirme sa pleine autonomie - à la fois contre la logique impériale et contre la féodalité. Je souligne ici le principe, mais n'oubliez pas la dérive absolutiste de la monarchie selon Louis XIV - qui affecte aujourd'hui encore l'État, malgré la Révolution française. Le retentissement de notre Déclaration des droits de l'homme a été tel que nous avons du mal à reconnaître que la Déclaration de 1789 n'est entrée dans le droit positif qu'en 1946, lorsqu'elle a été inscrite dans le préambule de la constitution de la IV^e République.

● **Royaliste :** D'aucuns affirment que l'idée républicaine est propre à la France, qu'elle constitue « l'exception française »...

Blandine Kriegel : Cette thèse est évidemment démentie par l'histoire politique et intellectuelle de l'Europe depuis la Renaissance. Florence et Venise sont des Républiques, les philosophes anglais Hobbes et Locke sont des penseurs de la République au même titre que Jean Bodin et Spinoza. A partir du XVI^e siècle, l'idée républicaine ne se perd plus en Europe de l'Ouest - chacun des penseurs de la République ayant par ailleurs des orientations différentes quant au régime politique : Bodin et Hobbes sont républicains et monarchistes, Spinoza est républicain et démocrate, plus tard Kant

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les nombreux livres de Blandine Kriegel, signalons tout particulièrement son maître ouvrage *Les historiens et la monarchie* paru en quatre volumes : « Jean Mabillon », « La défaite de l'érudition », « Les Académies de l'histoire », « La République incertaine ». Chaque volume 165 F franco - Les quatre volumes 600 F franco.

Notons également que Blandine Kriegel dirige la revue *Philosophie politique* éditée par les P.U.F.

s'affirmera républicain et monarchiste, d'autres sont républicains et partisans d'un gouvernement mixte... Même si notre fierté nationale doit en souffrir, nous devons reconnaître que les droits de l'homme ont une origine anglaise et hollandaise : c'est Hobbes qui a démontré le droit à la sûreté, c'est Locke qui fonde la liberté de propriété, c'est à Spinoza, citoyen d'Amsterdam, que nous devons la liberté de conscience. C'est à ces trois philosophes que nous devons l'idée d'égalité des individus, qui repose sur l'idée d'humanité : selon la religion monothéiste, selon la tradition biblique, tout homme appartient à la même humanité. Droit de l'État théorisé au XVI^e siècle, droits de l'homme élaborés au XVII^e siècle : après s'être développée sur le continent européen, l'idée républicaine va franchir les mers et inspirer la Déclaration américaine d'Indépendance de 1776...

● **Royaliste :** Nous en revenons à la période de la Révolution française...

Blandine Kriegel : Oui, et je voudrais insister sur l'étrangeté d'une situation qui nous paraît aujourd'hui d'une lumineuse simplicité. En 1792, la République n'a pas été proclamée *ex abrupto*, par une déclaration solennelle : sa date de naissance, le 21 septembre, est celle de l'abolition de la royauté et c'est seulement le lendemain que les actes officiels ont été datés de l'An I de la République. Pourquoi ? Tout simplement parce que les « républicains » de 1792 avaient la conviction de vivre déjà dans un régime républicain - un régime républicain monarchique. Il a fallu les événements que vous connaissez pour que le destin de la République en France devienne antimonarchique. Les constituants de 1789, y compris Robespierre, souhaitaient que la monarchie renouvelle son contrat avec le peuple contre les ordres privilégiés. Mirabeau s'est efforcé de convaincre Louis XVI de renouer cette alliance, qui aurait donné une toute autre tournure à la Révolution française. Mais le roi n'a pas saisi cette chance, qui aurait permis à la République de se développer en France sous la forme d'une monarchie constitutionnelle.

Propos recueillis par Yves Landevennec

Un préjugé courant oppose la République et la monarchie, dans le souvenir de la Révolution française et des conflits du siècle passé. Or cette opposition n'est pas seulement abstraite : elle n'a pas de raison d'être puisque l'idée républicaine est née et s'est développée sous l'égide des monarchies européennes. C'est là une des conclusions des recherches menées par Blandine Kriegel, philosophe et historienne du droit, et qu'elle a accepté de nous présenter.

Mission des intellectuels

Vraisemblablement, l'affaire de la liste Sarajevo laissera des traces, au moins dans l'intelligentsia. D'ailleurs les protagonistes de cette entreprise - dont je ne discute pas la générosité mais dont je mets en doute la pertinence - feront eux-mêmes leur bilan, lorsqu'ils auront pris quelque distance avec l'événement. Il est probable, alors - si ce n'est déjà fait - qu'ils se trouvent en désaccord sérieux à propos de l'analyse et de l'action entreprise. Mais cette aventure permet d'ores et déjà de mesurer les risques, les difficultés de la mission des intellectuels dans la cité et singulièrement en politique. A dire vrai, l'histoire des intellectuels en France permettait déjà par avance d'appréhender la possible dérive d'une aventure qui se fonde sur des idéaux universels tout en se vouant à une cause singulière et finit dans l'erreur politique manifeste, non sans compromettre l'universel qui justifiait l'entreprise. Pour autant, il ne faudrait pas se résoudre à un constat désabusé et à conclure à l'impossibilité définitive de l'action politique de l'intellectuel. Celle-ci est éminemment nécessaire. Encore faut-il la bien circonscrire.

La présence de l'intellectuel est requise dans la cité - et particulièrement dans un État de droit, ce qu'en langage moderne on appelle la démocratie - à cause, tout simplement, du primat de la raison. Si l'individu - ou la personne - sont le pivot de nos sociétés, c'est en tant que sujets rationnels et libres dont les relations sont fondées sur la délibération et l'adhésion réfléchie. Sinon, nous tombons dans la sociabilité fondée sur l'instinct grégaire, le groupe en fusion sartrien qui ne s'exprime jamais mieux que dans les mouvements totalitaires, le fascisme en premier lieu, avec sa mystique du chef et de la tribu. La conférence que Robert Paxton vient de prononcer, en hommage à Marc Bloch, sur le fascisme est de ce point de vue très éclairante : « Pour parvenir à ses fins, le fascisme cherche non pas à éclairer les citoyens, mais plutôt, à entraîner une foule, par des sentiments passionnels ». Marc Bloch avait parfaitement marqué l'opposition radicale de deux systèmes politiques : « La tribu qu'une passion collective soude à son chef est ici, - c'est-à-dire dans une République - remplacée par la cité que gouvernent les lois ». Et l'on sait où mène le mépris du droit et de la raison. En fait à la glorification de « la beauté de la violence et de la volonté quand elles sont dévouées au succès de la communauté dans une lutte darwinienne ».

En ce sens, l'historien Zeev Sternhell a eu raison d'aller rechercher au début du siècle, en France, tout un courant violemment anti-intellectuel en y discernant le point de départ du fascisme. Même le Barrès de l'affaire Dreyfus qui s'oppose aux écrivains, et aux scientifiques partisans de la révision pour défendre l'autorité et la société, au moyen des arguments les plus douteux, s'inscrit dans cette lignée de l'antirationalisme, celle qui préfère le mythe au logos, l'exaltation du groupe au discernement du savoir. Dans l'excellente biographie de Lucien Rebatet qu'il vient de publier, Robert Belot met bien en lumière cette dissolution volontaire de la raison : « La réhabilitation du mythe s'affirme d'abord comme une des conséquences de sa dénégation de la philosophie abstraite et universaliste issue de la Révolution et du judéo-christianisme, pierre de touche de sa Weltanschauung » (1). D'où une approche fusionnelle du groupe social, opposée à toute pratique contractuelle et qui passe forcément par la rupture révolutionnaire pour accéder au fantasme. Fatalement, cela devait mener Rebatet au collaborationnisme extrême par adhésion à la mystique hitlérienne : « Mais, c'est le nazisme, par sa dimension raciste inscrite pareillement dans le cadre d'une survivance de l'instinctuel, qui a prolongé cette révolution jusqu'à sa conclusion dramatique où l'Homme s'est trouvé nié, industriellement émajusculé ».

La prépondérance rationnelle de la loi et la nécessité délibérative supposent donc que l'activité de l'intelligence soit privilégiée dans la cité, ce qui suppose la présence constante de l'intellectuel, non pas pour se substituer au politique, mais pour donner au débat civique son éclairage. Pas question de confondre les rôles. Le politique investi d'une responsabilité pratique n'est pas l'intellectuel voué à l'étude scientifique

d'un objet bien déterminé. L'un et l'autre ne peuvent s'ignorer. Le problème est de trouver la bonne distance, ce qui n'est pas facile. Il y aurait péril pour le politique à s'enfermer dans un pragmatisme étroit, tout en se laissant aller à l'illusion d'une société de communication où le contact direct avec l'opinion publique le dispenserait de la vraie discussion rationnelle avec les citoyens. Il faudra lire, à ce propos, l'ouvrage important d'Olivier Mongin, le directeur d'*Esprit*, sur les mutations du paysage intellectuel. Il y décrit avec rigueur les rapports à instaurer entre la politique et l'intelligence, en invitant les intellectuels à ne pas désertir la tâche civique (2).

La tentation n'est pas improbable, après tant d'errances totalitaires, d'illusions lyriques et même de désillusions contemporaines. En effet, la belle reprise du combat antitotalitaire dans les années 70-80 s'est heurtée après la chute du mur de Berlin à une brusque douche froide. Tout se passe comme si beaucoup d'intellectuels avaient perdu le fil de l'expérience, désorientés par la déstabilisation de l'Europe, la guerre du Golfe, la décomposition du socialisme français, la demande identitaire, le pouvoir médiatique. Comment résister à l'isolement d'une compétence étroite, étrangère au souci public ?

Olivier Mongin distingue trois domaines distincts et solidaires où il y a lieu de développer une analyse critique, afin de mieux réarticuler toutes les instances d'une vie démocratique. D'abord le domaine du savoir où l'indépendance du chercheur doit être respectée mais sans qu'elle l'amène à une attitude scientiste et à un splendide isolement. En second lieu, la communication, « entendue comme alchimie de l'opinion », enfin la politique tentée de « saper un peu plus les conditions de la représentation en concédant trop au pouvoir de l'opinion ». Et Mongin de définir le rôle de l'intellectuel par rapport à la communication et à la politique. D'un côté, dénoncer « les fausses représentations qui croient tout montrer en réduisant l'histoire à l'instantané et le monde au scoop ». De l'autre contraindre le pouvoir à « énoncer ce qui gouverne sa démarche et à réactiver des formes de représentation ». Cela n'est possible que si lui-même renonce aux facilités que lui offre justement la société de communication pour qu'il ne joue pas vraiment sa mission de médiateur. L'enjeu est simple et considérable : donner du grain à moudre au débat démocratique, que celui-ci ne sombre pas dans l'illusion d'une fausse transparence et les évidences ruineuses de l'audimat.

L'intellectuel naturellement médiatique sera tenté de se laisser absorber par le rôle qu'on lui offre sur un plateau. L'intellectuel qui répugne au spectacle sera tenté par l'abstention totale parce qu'il répugne naturellement à mêler un savoir qui a ses règles sévères au jeu d'une opinion ductile et hasardeuse. Les deux attitudes sont aussi dommageables l'une que l'autre. Le débat public exige que l'on renonce autant aux facilités qu'aux réticences paralysantes. D'où la nécessité d'un espace d'échange spécifique qui requiert de l'intellectuel le beau risque de l'engagement. Sinon ce sera le règne de l'État expert (ou technocratique) imposant sa compétence, supérieure à tout débat forcément incertain et se camouflant derrière sa communication très au point. Olivier Mongin pour s'opposer à cette pente fatale propose aux intellectuels de discuter « en amont, le discours de l'expert de façon à ce qu'il ne s'impose pas directement à l'opinion ignorante et au décideur politique ; en aval, d'éclairer l'opinion sur ses propres demandes ».

Il y a donc mieux à faire qu'à intimor le silence à l'intelligentsia au nom de ses énormes dérapages d'hier, ou de ses éventuels faux pas d'aujourd'hui. Cela fait longtemps qu'à la suite d'Augustin Cochin ou de Raymond Aron on peut repérer la génératrice des illusions lyriques. Il importe au plus tôt, comme le veut Mongin, de définir la nouvelle pratique où l'intellectuel pourra s'investir sans se trahir.

Gérard LECLERC

(1) Robert Belot « Lucien Rebatet, un itinéraire fasciste » - Le Seuil - Prix franco : 195 F.

(2) Olivier Mongin « Face au scepticisme, les mutations du paysage intellectuel ou l'invention de l'intellectuel démocratique » - Édition La Découverte - Prix franco : 170 F.

Gérard Leclerc.



A quoi servent les rois ?

6 juin 1994 : sur les plages de Normandie, le président de la République commémore le débarquement allié, entouré d'un aréopage de têtes couronnées et de quelques rares présidents élus. L'image n'aurait-elle d'intérêt que pour les gazettes de l'actualité heureuse ? Assurément, non !



♦ L'unité de la Belgique incarnée par le roi Albert et la reine Paola.

son humanisation face à une bureaucratie par trop désincarnée. Là, plus qu'ailleurs, la monarchie est une figure vivante qui partage la vie quotidienne de la nation. A cet attrait, la reine de Danemark, comme du reste sa consœur Béatrix des Pays-Bas, ajoutent la fonction essentielle de modérateur, de médiateur. L'une reçoit chaque semaine ses concitoyens pour qu'ils puissent librement lui exposer leurs problèmes, et l'autre se rend dans les provinces du royaume pour observer comment les lois votées par le Parlement sont appliquées.

Le roi Albert de Belgique mérite une place à part dans cette galerie de portraits, lui qui, par sa seule présence - et dans la droite continuité de son frère aîné - préserve l'unité de la Belgique déchirée par les forces antagonistes.

Dans les monarchies de format plus réduit, comme chez le grand-duc Jean de Luxembourg, le prince Hans-Adam de Liechtenstein ou le prince Rainier de Monaco, la monarchie incarne l'indépendance de la nation face à de puissants - et envahissants - voisins. En jouant sur la scène internationale un rôle bien plus étendu que la superficie

de leur territoire ne le laisserait supposer, ils assurent à leurs concitoyens le respect de leur identité nationale.

Toutes ces monarchies ont en commun de maintenir un lien très vivace avec la tradition et l'histoire. Mais nul part ailleurs qu'en Grande-Bretagne, on cultive ce trait d'union avec le passé qui - au travers de la continuité dynastique fortement illustrée - permet aux Britanniques de sentir que les racines sont toujours présentes, et éviter ainsi une quelconque dérive. D'autant que cette permanence est illustrée par un spectacle permanent d'une monarchie encore fastueuse et attachée aux gestes symboliques.

En Espagne, la monarchie réinstaurée voici près de vingt ans, rappelle à travers la personnalité de son roi Juan Carlos que monarchie et démocratie sont les deux faces d'une même médaille. Dès son avènement, le roi a voulu être le roi de tous les Espagnols, cherchant à incarner l'unité de son pays dans la diversité de ses peuples, se montrant aussi, lorsqu'elles étaient menacées, le garant des institutions démocratiques choisies par les Espagnols.

Que serait cette Europe sans rois ?

Elle serait la proie des tentations nationalistes, puisque l'identité nationale ne serait plus incarnée en un homme, en une famille. Faut-il évoquer le sort de la Yougoslavie livrée à ses démons ? Cette Europe serait le champ libre des divisions fratricides, où éclateraient la Belgique, l'Espagne et même le Royaume-Uni. Les pays scandinaves sombreraient dans la déshumanisation du pouvoir bureaucratique... A l'opposé de ce scénario catastrophe, l'Europe a largement bénéficié de la contribution active des monarchies. Ouvrant sur la durée, les souverains du vieux continent, qui ont tissé au fil des siècles d'étroits liens familiaux, peuvent librement agir en faveur de la construction européenne dans la mesure où leur « mandat » n'est pas lié à une législature ou un nombre arithmétique de voix. Raillée parfois, remise souvent avec les reliquats du passé, la monarchie a encore un bel avenir devant elle en Europe. Parce qu'elle n'a pas dit son dernier mot. Faut-il vraiment s'étonner si les Roumains ou les Bulgares, déçus par les vaines promesses issues de leurs « révolutions » de 1989, se tournent toujours plus nombreux vers la solution royale ?

Stéphane BERN

Stéphane Bern

Ancien rédacteur en chef du magazine *Dynastie*, président de l'association des Amis de la Maison de France, Stéphane Bern est journaliste spécialisé et auteur de plusieurs livres sur les monarchies en Europe.

L'Europe des Rois (Lieu commun, 1988) - prix franco 170 F

Les couronnes de l'exil (Balland, 1990) - prix franco 147 F

La monarchie dans tous ses états (Balland, 1992) - prix franco 125 F.

ROYALISTES :

Une histoire compliquée

La parution de *l'Histoire des royalistes de la Libération à nos jours* comble une importante lacune. Jusqu'à ce jour en effet, seuls les initiés arrivaient - et encore - à s'y retrouver dans la genèse, l'itinéraire et l'évolution des différents courants qui composent la nébuleuse royaliste. Nous avons demandé à Patrick Louis - à qui nous devons déjà un livre-portrait sur *Les Royalistes*, paru en 1989 - de nous indiquer les grandes lignes de sa recherche.

attiraient beaucoup de monde, à Paris et dans plusieurs grandes villes de province, et le M.S.M. publiait plus ou moins clandestinement des périodiques - notamment *Le Lys rouge*. Dans un second temps, en 1946-1947, ce mouvement a tenté de clarifier sa doctrine et s'est rapproché du modèle des monarchies parlementaires de l'Europe du Nord.

Le *Centre Royaliste de Formation Politique*, et son bulletin *Nouveau Régime*, se définissait comme un lieu de réflexion politique : sous l'égide de Philippe Buren, ses animateurs s'efforçaient de présenter une vision modernisée de la monarchie. En fait, me semble-t-il, cela ressemblait beaucoup à un maurrassisme camouflé sous un vocabulaire neuf. Ce groupe subsistera jusqu'en 1947 et l'on retrouvera plus tard Philippe Buren à la tête d'un nouveau *Nouveau régime* situé dans la mouvance du gaullisme de gauche.

Dans l'immédiat après-guerre, on retrouve aussi un royalisme « providentialiste » fondé sur une mystique de la monarchie qui ne s'incarne pas dans une dynastie particulière : le roi y est directement « choisi » par Dieu... Cette tendance, qui a toujours existé dans le royalisme, se retrouve alors autour du journal *L'Étendard*, et s'allie curieusement au *Mouvement Socialiste Monarchiste* lors des élections de 1946. A l'occasion de ces élections, on voit d'ailleurs apparaître divers groupes - *Jeunesse royaliste*, *Mouvement national royaliste démocratique* - qui sont probablement de pure circonstance.

Le dernier groupe important de cette époque est organisé autour du *Courrier de la Mesnie*. Cette organisation semble avoir été fondée en 1943 par des royalistes réfractaires au STO. Son orientation est spiritualiste chrétienne, mais sans rapport avec le providentialisme : il s'agit d'une alliance entre le royalisme et l'esprit de chrétienté, probablement influencée par la pensée de Georges Bernanos. Bien que très proche du

comte de Paris, le *Courrier de La Mesnie* ne participera pas à la fusion des mouvements royalistes tentée sous l'égide du prince : il subsistera sous le nom de *Courrier français* jusqu'en 1950. Dans les publications de la Mesnie, on trouve la signature du philosophe chrétien et dramaturge Gabriel Marcel, dont beaucoup aujourd'hui ignorent l'engagement royaliste.

◆ Royaliste : Qu'en est-il de cette fusion tentée par le comte de Paris ?

Patrick Louis : Le comte de Paris, qui alors est toujours en exil, tente de rassembler tous les royalistes dans une organisation commune : les *Comités monarchistes*, dirigés par un comité central monarchiste composé de personnalités nommées par le prince. Parallèlement, le comte de Paris s'efforce de lancer un hebdomadaire grand public, *Ici France*, où l'on retrouve les signatures de Gabriel Marcel, Bertrand de Jouvenel, Simenon, aux côtés de celles d'Antoine Blondin, de Gustave Thibon et de Michel de Saint-Pierre. On voit que la tonalité du journal est de droite, avec des aspects anti-gaullistes qui étonnent aujourd'hui. Malgré de réelles qualités, cet hebdomadaire ne rencontrera pas le succès escompté et le comte de Paris décidera d'arrêter la publication d'*Ici France* au bout de cinq mois. Les *Comités monarchistes* connaîtront aussi un échec patent : j'ai dit que la Mesnie avait refusé la fusion, de même que certains membres du M.S.M. qui créent un *Bureau d'action socialiste monarchiste* plus ou moins lié au Comité central monarchiste. De la même manière, l'*Union des Protestants monarchistes*, proche du *Courrier de la Mesnie*, entend garder son indépendance au nom de sa doctrine chrétienne. Et surtout, le comte de Paris va se retrouver en butte à l'hostilité du mouvement maurrassien, qui est en pleine reconstitution à cette époque autour de l'*Indépendance française* qui sous la plume de Jean-Louis Lagor (Jean Madiran) refuse le principe d'une organisation placée sous l'autorité du comte de Paris. Les maurrassiens refusent d'autant plus de se placer sous l'égide du prince que celui-ci s'inscrit dans une perspective démocratique qui devient manifeste lorsqu'il publie son ouvrage *Entre Français* en 1947. Jean-Louis Lagor écrit alors un article dans lequel il explique qu'il admet l'existence de royalistes démocrates, mais qu'il n'est pas question que des maurrassiens, anti-démocrates par définition, acceptent de se placer sous leur direction...

◆ Royaliste : Ce qui nous amène à évoquer le courant maurrassien...

Patrick Louis : L'*Action française* est interdite

- le journal comme le mouvement - et Maurras est en prison. Mais une organisation se reconstitue peu à peu dans la France de la Libération, sous la forme de différents cercles et d'une publication clandestine qui s'appelle *Les Documents nationaux*. Un deuxième groupe d'*Action française* s'organise autour de Marcel Justinien et de Jean Madiran qui fondent l'*Indépendance française* qui fusionnera avec *Aspects de la France* en 1950 : la principale préoccupation de Justinien et de Madiran (ce dernier deviendra le penseur de l'intégrisme catholique) consiste à faire l'éloge du régime de Vichy et à dire pis que pendre du général de Gaulle - ce qui leur vaudra une très vive critique de Gabriel Marcel. De son côté, *Aspects de la France* professe aussi des thèses maréchalistes, mais j'ai été surpris de constater que certains articles sont relativement favorables au gaullisme - notamment les articles qu'écrit Pierre Boutang.

◆ Royaliste : ...qui va rompre avec *Aspects de la France* en 1954...

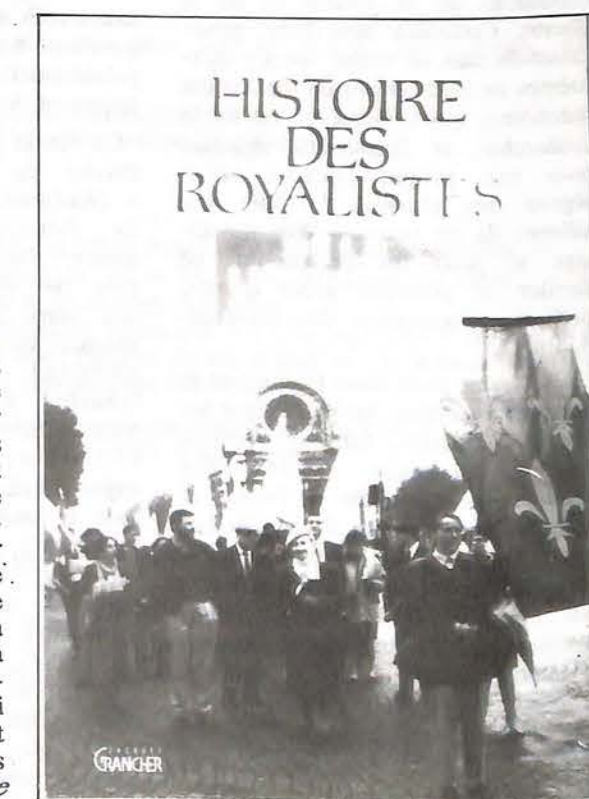
Patrick Louis : En effet. Et Pierre Boutang crée en 1955 son propre journal, *La Nation française*, qui va permettre au royalisme de se repenser. Boutang va réunir autour de lui une équipe remarquable : Philippe Ariès, Pierre Andreu, Raoul Girardet, Roland Laudenbach, Gustave Thibon, Gabriel Marcel, Roger Nimier, et bien d'autres... Cette équipe va se livrer dans un premier temps à une révision critique de l'héritage maurrassien, qui va l'entraîner à récuser l'antisémitisme, l'antiprotestantisme et l'antimaçonnisme, à se rapprocher du courant gaulliste et à s'ouvrir sur le monde. *La Nation française* est bien entendu proche du comte de Paris, et le journal appellera le général de Gaulle à revenir au pouvoir en 1958. La suite des événements sera très complexe car *La Nation française* est pour l'Algérie française alors que de Gaulle s'engage dans la politique de l'autodétermination. Boutang continuera cependant à soutenir l'idée de l'Algérie française tout en défendant le général de Gaulle qui est à ses yeux le restaurateur de l'État. La position est difficile à tenir et les éléments les plus favorables à l'Algérie française (Girardet, Laudenbach) quitteront Boutang pour fonder l'*Esprit public* - qui sera l'organe quasi officiel de l'OAS et qui n'est pas du tout royaliste. La crise est sévère, mais c'est à partir de là que *La Nation française* développera ses analyses les plus décisives : elle montre qu'on ne peut pas être royaliste contre le prince, elle souligne la bienfaisance de la démocratie sous l'arbitrage royal, elle insiste sur le fait qu'il faut penser le roi ET la République, et non plus le roi CONTRE la République, en des termes qui sont familiers aux lecteurs de *Royaliste*. De plus, le journal est intellectuellement très ouvert : Philippe Ariès et Pierre Andreu sont toujours là, et ceux qui sont partis à la fin de la guerre d'Algérie sont remplacés par Philippe de Saint Robert, par Gabriel Matzneff... *La Nation française* est un journal très brillant, passionnant, mais qui ne cesse de perdre des lecteurs. Il disparaîtra en 1967.

◆ Royaliste : Un dernier mot sur la fondation de notre propre mouvement ?

Patrick Louis : L'histoire de la *Nouvelle Action royaliste* reste à écrire. Ce qui me frappe, c'est le parallèle entre *La Nation française* et

votre propre cheminement. Votre mouvement commence par s'appeler *La Nouvelle Action française*, et l'idée de départ, comme chez Boutang, est de renouveler l'héritage maurrassien. Puis vous vous apercevez qu'il n'y a pas grand-chose à conserver. Vous vous engagez dans une évolution démocratique tout en vous rapprochant du gaullisme de gauche et dans la fidélité au comte de Paris puisque vous pensez, comme Boutang, que le royalisme n'est pas possible s'il contredit celui qui incarne la tradition capétienne. Mais il y a aussi de nettes différences entre *La Nation française* et la *Nouvelle Action royaliste* : l'époque n'est pas la même, les enjeux ont changé, les choix politiques n'obéissent pas nécessairement à la même logique. Mais la distance manque encore pour que je puisse faire de votre courant une analyse complète.

Propos recueillis par Maria Da Silva



BON DE COMMANDE

à retourner à Royaliste
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

NOM/Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

commande :

☐ Histoire des Royalistes de la Libération à nos jours au prix de 160 F franco.

☐ Les Royalistes, enquête sur les amis du roi au prix de 110 F franco.



◆ Royaliste : La raison d'être de ce livre ?

Patrick Louis : Il n'y avait pas d'ouvrage sur l'histoire des royalistes après la Libération : simplement quelques indications, limitées et souvent fausses, dans des études sur l'extrême droite. J'ai donc voulu combler cette lacune, au moins partiellement, car le royalisme d'après-guerre est un monde éclaté qui demandera encore beaucoup de recherches avant qu'on aboutisse à une vision d'ensemble.

◆ Royaliste : C'est donc ce qu'on appelle un ouvrage pionnier...

Patrick Louis : Oui. J'ai voulu défricher le sujet et dessiner à grands traits les principales

perspectives. Mais, ce faisant, il m'a fallu faire des choix et laisser de côté un certain nombre de courants, soit parce qu'ils étaient trop faibles, soit parce que leur appartenance à la famille royaliste est problématique. Par exemple, je n'ai pas étudié le courant national-catholique, ni la *Contre-Réforme Catholique*, car j'ai estimé que ces groupes ne sont pas spécifiquement royalistes même s'ils se réfèrent de temps à autre à ce courant de pensée. J'ai aussi écarté les mouvements et les journaux issus du courant maurrassien mais ayant rompu avec le royalisme - par exemple le journal *Rivarol*.

◆ Royaliste : Venons-en au vif du sujet...

Patrick Louis : L'ouvrage commence précisément en 1944, avec l'interdiction de l'*Action française* qui conduira plus tard au procès de son directeur politique Charles Maurras et à la condamnation de celui-ci. Cette interdiction du grand quotidien monarchiste, fondé par Maurras et Léon Daudet en 1908, n'a pas marqué la fin du royalisme : elle a permis l'éclosion de plusieurs groupes royalistes qui ne se référaient plus directement à la doctrine maurrassienne.

Ainsi, le *Mouvement Socialiste Monarchiste*, dont la doctrine était à l'origine relativement confuse avec des emprunts à Maurras, à Salazar, à Léon Blum, et à d'autres encore. Ce qui est à peu près clair c'est que son projet n'était pas celui d'une monarchie autoritaire. Ce mouvement a eu un certain succès : les réunions

Docteur d'État en sciences politiques, Patrick Louis enseigne et collabore à divers journaux.

Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages : *Les Royalistes, enquête sur les amis du Roi aujourd'hui* (1989, en collaboration), *Skinheads, taggers, zulus & Co* (1990, en collaboration), *La Table Ronde, une aventure singulière* (1992) et *l'Histoire des Royalistes de la Libération à nos jours* qui vient de paraître.

Le devoir des princes de France

L'originalité, la raison même, et l'essentiel du message politique des royalistes tient dans l'affirmation qu'un roi, placé au-dessus des partis, comme arbitre, permettrait d'assurer les conditions de la justice et de la liberté. Comment dès lors, pourraient-ils sans se renier former eux-mêmes un parti politique totalement autonome, qui, figeant l'idée de la monarchie, et finalement agissant pour son propre compte, serait séparé des citoyens ? Mais par ailleurs ils ne peuvent être davantage le parti du Prétendant, ce dernier ne pouvant avoir d'autre parti que l'ensemble des citoyens. Alors ?

Alors, tout tient dans l'action et le message du Prince lui-même que les royalistes doivent, sans se l'approprier, répercuter auprès des citoyens. Indépendants du Prince, et le Prince indépendant d'eux, ils ont ce rôle ingrat, mais qui leur est essentiel, d'éveiller la conscience des citoyens à la royauté sans jamais devoir la comprimer dans un système abstrait : le Roi, c'est d'abord une personne. En République institutionnelle, la monarchie, bien sûr, devient une idée : mais cette idée doit d'incarner toujours dans l'action et le message du prétendant. Les royalistes sont certes indépendants de lui ; mais ils ne peuvent rien sans lui.

D'où leur exigence, vis-à-vis de lui et de tous ceux qui, dans la famille de France, à un moment donné, assument le message même de la royauté.

Qu'en est-il pour l'année écoulée ? Même si nous nous plaignons parfois que devant la crise qui frappe notre société tout entière et qui engage l'avenir du pays, les Princes sont trop souvent absents et muets, il faut reconnaître qu'ils ont tout de même dit des choses essentielles.

Le comte de Paris tout d'abord : âgé de 86 ans, après toute une vie

Les royalistes sont exigeants envers les princes de la Famille de France. Ils le sont dans la mesure où leur position est, par nature, inconfortable. Expliquons-nous.

menée à rappeler ce que l'institution royale pourrait apporter à la France - et à agir pour elles deux : la monarchie et la France - le Prince continue, à une année de l'échéance présidentielle, de vouloir éclairer le jugement des Français.

Ce fut la publication au mois de février de ce « *Dialogue sur la France* » mené durant près de vingt ans entre lui-même et le général de Gaulle. Plus personne ne l'ignore, aujourd'hui, et tout le monde l'accepte : de Gaulle fut royaliste et a envisagé le recours au Prince et à l'institution qu'il incarne comme aboutissement logique des institutions de la V^e République. « *La France va doucement vers sa traditionnelle et bonne vieille monarchie* » lui dit un jour le général de Gaulle. Les événements ne l'ont pas permis, mais l'exigence demeure, fondatrice de notre action : le couronnement des institutions de la V^e République reste une nécessité politique, pour garantir l'impartialité de l'État autant que sa dignité et l'efficacité de son action. Le grand écho rencontré par le livre du Prince, à la télévision, à la radio, et dans la presse écrite - dont un article remarqué de Philippe Séguin dans *Le Monde* -, la hauteur des débats suscités par ce dialogue, montrent



toute l'actualité de la parole du Prince sur l'État, et l'urgence de la question qu'il pose aux Français. La princesse Chantal, dernière fille du comte de Paris, avait quant à elle, dès le mois de janvier publié un livre, dont le titre « *Princesse et Citoyenne* » dit l'essentiel : il révèle l'engagement d'une princesse au service de la cité. Se situant dans la tradition capétienne, la princesse Chantal témoigne de son souci du service de la collectivité - et des plus déshérités de nos concitoyens - dont la « *situation est intolérable* ». Elle fait partager ses réflexions, en particulier sur ce que devrait être la politique sociale « *du*

pays de la Déclaration des droits de l'homme ». Fidèle au devoir de sa famille, en en assumant sa part sans ambition pour elle-même, la princesse n'ignore pas la nécessité de restauration d'un État « *garant du bien commun* », ayant « *la volonté de renouveler les élites et de développer en elles le sens des responsabilités* » : « *la res publica, écrit-elle toujours, n'est plus rien si l'espace public de la délibération devient un simple spectacle médiatique* » avant d'ajouter : « *la res publica n'est rien sans la rigueur intellectuelle et morale de ceux qui servent le bien commun* ».

La princesse Chantal prolonge

aujourd'hui ce témoignage écrit par des voyages qui lui permettent de rencontrer les réalités de notre pays. Son sens des relations humaines joint à la sincérité de son souci et à la détermination de son action montre combien, dans la famille capétienne, l'on sait encore rester à l'écoute des Français.

Qu'en est-il du Dauphin ? Le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, publie une *Lettre* quatre fois par an, complétée depuis peu par une publication trimestrielle *L'espérance royale* qui rend compte de ses activités.

Quant au prince Jean, petit-fils du comte de Paris, il est aujourd'hui âgé de 29 ans. Il vient, après une maîtrise de philosophie et une de droit, d'obtenir, cette fois aux États-Unis, un « *master* » d'économie internationale. Rentré en France dernièrement, il peut désormais, ses études complètes maintenant terminées, se souvenir de la promesse qu'il avait faite solennellement lors des cérémonies d'Amboise en 1987 : se préparer ici et maintenant à la tâche que, le moment venu, après son grand-père et son père, il aura à assumer en tant que descendant d'Hugues Capet.

Car la force de la monarchie réside bien dans le souci permanent du politique que les enfants de la Famille de France doivent avoir dès leur prime jeunesse, ainsi que la conscience du rôle qu'ils sont - de toutes façons, et quoiqu'il advienne d'un recours à la royauté - appelés à jouer.

Car si les royalistes ont un droit, c'est bien celui-ci - mais ils l'ont non pas en tant que royalistes, mais en tant que Français - : rappeler à tous, Princes et citoyens, qu'être membre de la Famille de France n'est pas un titre, mais une charge ; que prétendre n'est pas un droit mais un devoir au service des Français.

Axel TISSERAND

La NAR passe à la question

Vous ne connaissez pas les multiples activités du royalisme ? Le compte-rendu d'interrogatoire (commandé en haut lieu) que nous publions vous en donnera une première idée.

- ♦ **Nom ?**
La NAR
- ♦ **Lanar ? L'Anar ?**
Non. La Nouvelle Action royaliste.
- ♦ **C'est quoi ? Un parti ou un club de pensée ?**
Un mouvement politique. Avec des adhérents, des militants, des réunions régulières, des délégués dans de nombreux départements...
- ♦ **Quels sont vos principes d'organisation ?**
Démocratiques. Les adhérents élitent tous les deux ans les membres du Conseil national de la NAR, qui votent pour le renouvellement annuel du Comité directeur. Un congrès fixe chaque année la ligne politique du mouvement à partir de motions soumises au vote des congressistes.
- ♦ **La presse n'en parle pas, ou si rarement !**
Les journalistes font ce qu'ils veulent. Mais la lecture de nos motions montre que leurs analyses sont sérieuses, et les propositions aussi concrètes que nombreuses. Comparez avec d'autres organisations, et jugez par vous-mêmes !
- ♦ **Alors que voulez-vous ?**
Faire connaître la tradition royaliste, présenter l'idée royale aux Français, réfléchir avec nos concitoyens sur les enjeux politiques, défendre les principes d'unité, de justice et de liberté.
- ♦ **Pourquoi ne présentez-vous pas de candidats aux élections ?**
Cela nous arrive : présidentielles de 1974, législatives de 1978 et

1986, plusieurs élections municipales, sans oublier la campagne de Luc de Goustine contre Philippe de Villiers aux législatives de mars 1993.

♦ **C'est encore peu !**
Les grands partis ne nous laissent pas beaucoup d'espace, et nous ne voulons pas combattre comme mercenaires pour l'un ou l'autre camp.

♦ **On ne vous a pas vus aux européennes...**
Nous n'avions pas les centaines de millions de centimes nécessaires pour cette campagne. Notez que les « *petites listes* » qui ont bien tiré leur épingle du jeu (Tapie, de Villiers, Le Pen) ont un milliardaire à leur tête ou, dans le cas de Jimmy Goldsmith, en deuxième position.

♦ **Pourquoi s'obstiner à faire un journal ?**
Ce n'est pas au moment où beaucoup se plaignent du conformisme de la presse que nous allons cesser de paraître ! Nous faisons un journal d'opinion, dans la grande tradition démocratique. C'est un petit journal, mais il compte assez de lecteurs pour vivre depuis plus de vingt ans. De plus, c'est un journal ouvert : chaque semaine ou presque on y trouve un invité qui n'est pas royaliste mais qui nous fait l'amitié de répondre à nos questions en toute liberté.

♦ **On entend dire que vous êtes des marginaux, qui vivent en circuit fermé...**

Notre journal démontre le contraire. Et nos réunions parisiennes, souvent aussi nos réunions départementales, se font avec des personnalités extérieures à nous-mêmes. La plupart des intellectuels français sont venus débattre à nos réunions des *Mercredis de la NAR* (Alexandre Adler, Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie...), beaucoup de responsables politiques de droite et de gauche (Bernard Stasi, Elisabeth Guigou...) des syndicalistes, et pas mal de jeunes talents... qui sont devenus grands ! Chacun peut vérifier par lui-même : nos réunions sont ouvertes à tous. Royaliste ou non, rien n'est plus facile que de participer à notre réflexion civique.

Au nouveau lecteur

Peut-être, avez-vous découvert ce journal un peu par hasard. Vous êtes surpris, intrigué. Vous souhaiteriez en savoir plus, sans pour autant vous engager. Pour cela nous vous proposons trois formules différentes, la première d'entre-elles est entièrement gratuite ! Nous pouvions difficilement faire mieux...

Formule 1

Nous vous offrons :

- ✓ un abonnement de trois mois à *Royaliste*,
- ✓ une brochure « *Des royalistes aujourd'hui : qui sont-ils ?* »,
- ✓ une documentation complète sur la N.A.R. ses activités, ses publications.

Le tout qui représente une valeur de 109 F vous est offert gratuitement.

Formule 2

En plus de tout ce qui est offert dans la formule 1, nous ajoutons :

- ✓ un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris : « *Le comte de Paris ou la passion du présent* »,
- ✓ un livre de Bertrand Renouvin : « *La république au roi dormant* », synthèse sur l'histoire du royalisme, sa place dans la société d'aujourd'hui, ses perspectives d'avenir.

Le tout qui représente une valeur de 254 F pour 100 F seulement.

Formule 3

En plus de tout ce qui est offert dans la formule 1 et la formule 2, nous ajoutons encore :

- ✓ une plaquette : « *Monarchie et démocratie* »,
- ✓ un autre livre : « *L'amour discret de la patrie* » où, loin des discours politiques, l'on découvre un autre regard sur l'actualité.

Le tout qui représente une valeur de 391 F vous est proposé pour 150 F seulement.

**BULLETIN à retourner à *Royaliste*,
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris**

NOM/Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal/Ville :

☐ souscrit à la FORMULE 1 décrite ci-dessus GRATUIT

☐ souscrit à la FORMULE 2 décrite ci-dessus et verse 100 F

☐ souscrit à la FORMULE 3 décrite ci-dessus et verse 150 F

Aujourd'hui la monarchie pour couronner la démocratie...

Qui oserait encore prétendre que la monarchie est un régime du passé, une idée dépassée ? Regardons autour de nous et même chez nous : la monarchie est présente, vivante, concrète.

Une réalité présente

L'Europe dont on parle c'est aussi une Europe de reines et de rois : en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, dans l'Europe du Nord, des monarchies incontestablement populaires incarnent l'identité nationale, préservent l'unité du pays, garantissent la démocratie. Autant de pouvoirs essentiels, qui s'exercent en harmonie avec des sociétés très différentes par leurs religions, leurs mentalités, leurs activités. Aujourd'hui dans plusieurs pays de l'ancienne Europe de l'Est, la solution monarchique est envisagée.

En France aussi, la monarchie est déjà une réalité largement esquissée. Pour décrire notre Constitution, beaucoup emploient le terme de « monarchie présidentielle » ou de « monarchie élective ». Il faut prendre ces termes au sérieux. La tradition monarchique en France c'est la triple volonté de l'arbitrage, de la continuité de l'action politique et de l'indépendance du chef de l'État. Ces trois principes sont déjà inscrits dans la Constitution de la V^e République, qui est monarchique dans son esprit et parfois dans sa pratique - dès lors que son président a le souci de l'unité de la nation.

Une pensée vivante

En France il n'y a pas de véritable monarchie sans royauté, c'est-à-dire sans tradition vivante et incarnée par une lignée de princes qui sont, de père en fils, voués au service de l'État et de l'ensemble du pays. Ainsi le comte de Paris héritier d'une famille capétienne qui a commencé son œuvre voici plus de mille ans : dans la fidélité à cette tradition, le Chef de la Maison de France n'a cessé de développer une pensée moderne, dans un

dialogue permanent avec l'ensemble des familles politiques et des forces sociales de notre pays. Son souci primordial est que se renoue un dialogue permanent entre le pouvoir politique et l'ensemble des citoyens, dans le cadre d'une démocratie élargie et approfondie que viendrait équilibrer un pouvoir arbitral.

Un projet concret

En accord avec les exigences de notre temps, l'instauration dans notre pays d'une monarchie moderne permettrait à la fois :

De prolonger ce qui est simplement esquissé par les institutions actuelles, d'accomplir pleinement ce qui est inscrit dans la Constitution : une totale indépendance du chef de l'État par rapport aux partis et aux groupes de pression, une continuité réelle quant aux tâches essentielles du pouvoir politique, un arbitrage assuré par un chef de l'État qui ne serait plus l' élu des uns contre les autres mais le symbole de l'unité de la nation.

De résoudre les contradictions et de compenser les déséquilibres de la V^e République qui tiennent à l'inévitable rivalité entre le président et le Premier ministre et à l'affaiblissement des droits du Parlement. La monarchie représente la seule garantie dans le long terme de la solidité et de la cohérence de l'édifice institutionnel.

De poser les conditions permanentes de la justice et de la liberté. Dans un pays encore menacé par l'extrémisme, la monarchie serait comme pour nos voisins européens, l'ultime recours contre les tentations autoritaires et totalitaires. Dans un pays gravement touché par les processus de ségrégation et d'exclusion sociale, la monarchie indépendante par nature des puissances d'argent, pourrait mieux faire valoir l'exigence de solidarité.



La monarchie, nous la souhaitons pour couronner la démocratie politique, économique et sociale, pour symboliser l'unité nationale dans le respect de la liberté de chaque citoyen et des diversités religieuses, culturelles, régionales et locales.

Mais la monarchie, ce sont les citoyens qui en décideront librement, par le suffrage universel. C'est cette possibilité que la *Nouvelle Action Royaliste* entend présenter aux Français, par sa réflexion, et par son action, par sa presse et par sa participation aux débats et aux combats de notre temps.